

Études bibliographiques

Autor(en): **J.S. / F.B. / J.E.S.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **27 (1947)**

Heft 7

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel et, pour les livres suisses, nous rappelons qu'ils peuvent les commander, par l'intermédiaire de leur libraire, à la Maison du livre français, 4, rue Félibien, Paris-6^e.

PHILIPPE BAYART. Comités d'Entreprises. Délégués du personnel, expériences étrangères, législation française. — Paris, Arthur Rousseau, 1946. In-8^o, 405 pages, 300 fr. fr.

La première édition de cet ouvrage, sorti en octobre 1946, étant épuisée, une deuxième édition mise à jour au 1^{er} mai 1947 vient de paraître.

Partant des expériences faites dans la plupart des pays étrangers en vue de créer au sein de l'entreprise une coopération de l'élément « travail » à la gestion de l'affaire, l'auteur décrit l'élaboration et l'application des textes légaux français, qu'il reproduit intégralement et dont il donne un commentaire juridique approfondi. Il passe ensuite en revue les opinions exprimées par les différents milieux professionnels et conclut :

Le comité d'entreprise constitue une étape normale dans la voie de l'association du personnel à la vie de l'entreprise, mais son évolution doit demeurer dans la ligne des rapports professionnels et non des rapports politiques.

Cet ouvrage constitue un apport précieux à la littérature sociale et économique contemporaine. Il s'impose à la fois par l'objectivité absolue de son auteur, par les éléments constructifs qu'il contient — M. Bayart préfère la solution conventionnelle et progressive mise en œuvre par les Anglo-saxons à la méthode légale et autoritaire intervenue en France — et par la très belle documentation réunie sur les solutions apportées dans nombre de pays à l'un des problèmes les plus brûlants de notre époque. Ouvrage de valeur que nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs.

J. S.

JEAN MOTTIN. Comités d'entreprise. — Paris, Editions Spid, 1947. In-8^o, 176 pages, 114 fr. fr.

Contrairement à l'ouvrage qui précède, celui de M. Mottin ne vise qu'à commenter la législation française sur les comités d'entreprise. Il le fait avec une précision, une honnêteté juridique, une clarté qui lui assure une large audience auprès des comités d'entreprise, des syndicats, des chefs d'entreprises à qui il est destiné.

Nous nous sommes efforcé, par une étude rationnelle des problèmes, en suivant les comités dans leur activité journalière, de faciliter la tâche de leurs membres et celle des chefs d'entreprises. Les uns et les autres trouveront, dans l'ouvrage que nous leur offrons et que nous avons établi spécialement pour eux, le « Guide pratique » indispensable pour le bon fonctionnement de cette institution et la connaissance exacte de leurs droits respectifs.

J. S.

FRANÇOIS X. SCHALLER. Le droit au travail. — Porrentruy, Portes de France, 1946. In-8^o, 325 pages, 9,75 fr. s.

Cette étude de philosophie sociale et d'économie politique vient à son heure ; il ne faut pas oublier que plusieurs révolutions ont été faites principalement en vue d'obtenir ce droit (tel fut le cas en 1848.) La première partie de ce volume traite de l'histoire du droit au travail ; elle est très approfondie pour la période du XIX^e siècle. L'auteur cherche à éclairer le passé du droit au travail, et d'expliquer pourquoi aujourd'hui encore ces mots « droit au travail » sont accueillis souvent avec une grande réserve.

Au cours du XIX^e siècle presque tous les économistes s'occupent de cette question primordiale ; au début du XX^e siècle cette revendication est l'objet de peu de controverses. L'économie du III^e Reich et celle de l'Italie fasciste ont cependant reconnu le droit au travail. Depuis la fin de la guerre, cette question est de nouveau à l'ordre du jour dans de nombreux pays (en Suisse le peuple vient de se prononcer à ce sujet le mois dernier), en France, en Angleterre, aux États-Unis, etc. Le principal mérite de cet ouvrage est qu'il constitue une compilation complète de tout ce qui a été écrit sur ce sujet depuis l'antiquité.

Dans la deuxième partie de son livre l'auteur critique les théories existantes et dans la troisième partie il rédige un essai d'une théorie constructive du droit au travail.

F. B.

LÉON DE RIEDMATTEN. Les accidents du travail, la sécurité sociale et les assurances. — Paris, Editions de l'Observateur, 1947. In-8^o, 319 pages, 350 fr. fr.

Cet ouvrage dont une première édition avait paru en 1942, a été entièrement mis à jour au début de cette année. Ce recueil est précieux car il donne sous une forme facile à consulter tous les

renseignements pratiques concernant la législation des accidents du travail. Il est divisé en six parties qui traitent respectivement de :

- Les accidents du travail autres que les agricoles ;
- Accidents du travail agricoles ;
- L'assurance des accidents du travail secteur « sécurité sociale » ;
- L'assurance des accidents du travail secteur en dehors de la sécurité sociale ;
- Les garanties de paiement accordées à la victime, les divers fonds créés à son profit ;
- Cas divers.

F. B.

ALFRED BOSSHARDT, MAX IKLE, W. A. JOEHR, CHARLES LA ROCHE. Uberbeschäftigung und Frankenparität. — Fascicule 7 des Veröffentlichungen des Schweizerischen Instituts für Aussenwirtschaft und Marktforschung an der Handelshochschule St. Gallen. St. Gall, Fehr, 1947. In-8^o, 148 pages, 9,50 fr. s.

L'Institut pour la prospection et l'étude des marchés à St. Gall publie quatre monographies du plus haut intérêt sur la situation actuelle de l'économie suisse.

MM. Iklé et La Roche se penchent sur le problème du plein emploi, tandis que MM. Joehr et Bosshardt s'attachent à déceler les indices de force et de faiblesse du franc suisse. Le dernier se livre en particulier à une comparaison du plus haut intérêt entre les prix suisses et étrangers et en tire des conclusions pénétrantes sur la capacité de concurrence de l'industrie suisse et sur ses différentes composantes.

J. S.

J. REISER. Prospérité et impôts, la situation du contribuable en suisse. — Genève, Editions Radar, 1947. In-16^o, 39 pages, 3,60 fr. s.

Cet petit livre est un plaidoyer en faveur de l'économie suisse accablée par des soucis d'ordre fiscal. Cet ouvrage très condensé mais d'une lecture facile grâce à son heureuse disposition typographique permet de résoudre logiquement les problèmes d'impôts. Les tableaux et les graphiques font ressortir nettement la pensée de l'auteur. Nous pensons que cette analyse de l'évolution fiscale suisse vient à son heure et peut rendre des services appréciables à nos lecteurs.

F. B.

HERMANN THALMANN. Le crédit documentaire et l'exportation. — Zurich et Neuchâtel, Service d'édition de la Société suisse des commerçants, 1947. In-8^o, 40 pages, 2,80 fr. s.

L'auteur, ancien chef des crédits documentaires et des changes à Casablanca, s'est efforcé de mettre un guide pratique à la disposition du personnel commercial et bancaire appelé à faire jouer les rouages des opérations documentaires, c'est-à-dire des ouvertures d'accréditifs bancaires.

Passant successivement en revue les différentes sortes de crédits bancaires et leurs modalités d'application, pour illustrer ensuite son exposé de quelques cas concrets, avec une rapide incursion dans le domaine de la jurisprudence, M. Thalmann a su atteindre son but.

Le sujet lui était d'ailleurs familier et avait fait l'objet de conférences données, en 1946, à Neuchâtel et à Lausanne. Nous pouvons recommander cet ouvrage à tous les praticiens des transactions internationales.

J. E. S.

A. STABINGER. Die französische Währungspolitik von der Stabilisierung bis zum Ausbruch des zweiten Weltkriegs (1928-1939). — Berne, Francke, 1946. In-8^o, 183 pages, 12,80 fr. s.

Etude consciencieuse, approfondie, complète, de la politique financière française depuis la stabilisation réalisée par Poincaré jusqu'au déclenchement de la deuxième guerre mondiale, cet ouvrage fait honneur à son auteur. Nous en recommandons la lecture à tous ceux que ne rebute pas un ouvrage en langue allemande. Ils y suivront sans lassitude l'histoire mouvementée du franc français de 1928 à 1939, tant il est vrai que la vie d'une monnaie peut-être aussi romancée que celle d'un individu.

J. S.

FRANÇOIS GARELLI. **La coopération monétaire internationale depuis un siècle.** — Genève, Georg. 1946. In-8°, 205 pages, 8 fr. s.

Le titre même de cet ouvrage indique que son auteur fait preuve d'optimisme. Il est heureux de constater qu'il y a encore quelques personnes qui osent parler de coopération internationale. Ce livre donne une vue très complète du développement historique de la coopération monétaire internationale, tout d'abord avant puis pendant la grande guerre (ce chapitre est particulièrement intéressant), enfin dans la période de restauration monétaire 1919 à 1931. Un chapitre est consacré au rôle de la collaboration dans le maintien et la défense de l'étalon-or international, et, dans sa conclusion, M. Garelli se tourne vers l'avenir, examinant quels devraient être les résultats de l'application des accords de Bretton Woods.

F. B.

L. DE RIEDMATTEN. **La faillite de toutes les monnaies et dans tous les pays. Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les faillites actuelles.** — Versailles, Editions de « l'Observateur », 1947. In-8°, 140 pages, 170 fr. fr.

Dans son introduction, M. de Riedmatten écrit : « *L'histoire des monnaies est l'histoire d'une immense duperie ; c'est l'histoire de la crédulité humaine poussée jusqu'à ses limites les plus extrêmes... Toutes les monnaies, qu'elles fussent d'or, d'argent, de cuivre ou de papier, se sont régulièrement effondrées. Cet effondrement, parfois, a été lent, s'étalant sur des siècles. Mais depuis l'époque contemporaine, il s'est accéléré jusqu'à l'infini. C'est cette histoire douloureuse que nous voulons raconter.* »

Les faillites successives des monnaies, de l'Antiquité jusqu'à la Révolution française et à la grande guerre, sont étudiées par l'auteur. La deuxième partie de ce volume est consacrée aux faillites monétaires françaises, allemandes, autrichiennes, russes, et celles qui ont eu lieu au cours et depuis la deuxième guerre mondiale. Enfin la troisième partie, d'une actualité brûlante, montre l'influence des faillites monétaires sur les salaires et sur les pouvoirs d'achat. Dans sa conclusion M. de Riedmatten prouve que la revalorisation d'une monnaie ou son effondrement, c'est le Charybde et Scylla de l'économie. Il faut choisir une voie entre ces deux systèmes. Le dernier paragraphe de ce livre n'est pas trop encourageant, car il nous dit : *Aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur cette terre, tantôt on dévalorisera les travailleurs par l'inflation, tantôt on étranglera les producteurs par la revalorisation.*

F. B.

CHARLES BETTELHEIM. **Bilan de l'économie française 1919-1946.** — Paris, Presses universitaires de France, 1947. In-8°, 291 pages, 360 fr. fr.

Un bilan de l'économie française de 1919 à 1946 ne peut manquer d'être singulièrement attrayant surtout lorsqu'il est écrit en ce style clair, vivant, qui caractérise la plume de M. Bettelheim. On suit comme sur un écran l'évolution de la population, de l'agriculture, de l'industrie, des finances, du commerce extérieur français entre les deux guerres et depuis 1939.

Quant aux leçons que l'auteur tire, dans sa deuxième partie et dans sa conclusion, de l'examen des faits, elles sont pour le moins discutables.

La France nous paraît, écrit-il en préface, fournir le cas le plus marquant d'une économie capitaliste dominée par des monopoles menant une politique de restriction et de malthusianisme.

Le capitalisme considéré comme la première des « causes de la régression de l'économie française », il n'y a rien là de bien neuf. La justification de cette régression en face du formidable essor de l'économie capitaliste américaine par la faiblesse même du capitalisme français est plus originale. Est-elle entièrement convaincante ? Quant aux remèdes envisagés, l'auteur a la charité de nous avertir qu'ils ne pourront s'imposer que par une lutte sociale et politique très ample, si bien qu'on aurait tort de les juger à leurs résultats présents.

J. S.

DANIEL VILLEY. **Petite histoire des grandes doctrines économiques.** — Paris, Presses universitaires de France. 1946. In-8°, 236 pages, 120 fr. fr.

M. Villey divise l'histoire des doctrines économiques en trois grandes parties : la période préscientifique qui s'étend des origines (Moïse) à 1750, la période classique de 1750 à 1871, la période moderne de 1871 à nos jours. Une simple comparaison entre l'étendue respective de ces trois parties donne une idée de l'orientation de l'ouvrage : 42 pages pour la première, 163 pour la seconde, 23 pages pour la dernière. L'auteur croit déceler de nos jours un déclin de la pensée doctrinale. Qu'il nous soit cependant permis de déplorer qu'il n'ait pas approfondi davantage les théories keynésiennes, pour ne citer qu'un nom parmi les plus illustres.

J. S.

Mélanges économiques. Doctrines, travail, finances. — Annales de l'Université de Lyon, 3^e série, Droit, fascicule 9. Paris, Sirey, 1947. In-8°, 99 pages, 150 fr. fr.

L'Université de Lyon publie aujourd'hui des mélanges économiques singulièrement intéressants. Citons en particulier l'article du Professeur George Lasserre, intitulé : « Joie au travail ou dégoût du travail d'après des témoignages ouvriers ». Recherchant les causes techniques, puis sociales de « la crise de l'amour du travail dans la classe ouvrière », l'auteur conclut à la nécessité d'une grande liberté dans le travail et d'un mobile supérieur du travail. En revanche, la surveillance et le travail aux pièces créent le dégoût du travail.

J. S.

JEAN CHEVALIER. **Organisation.** — Tome I, Gouvernement de l'entreprise. Tome II, Organisation du travail. Paris, Dunod, 1946. In-8°, 500 pages, 240 fr. fr. le volume.

Il n'est peut-être pas, aujourd'hui, de terme plus fréquemment utilisé dans les articles et les titres de revues, de journaux, de prospectus, que le mot d'*Organisation*. Un usage aussi répété ne peut manquer de jeter sur lui un certain discrédit, de même que l'on se méfie des aliments dont l'emballage vante de façon par trop publicitaire la teneur en vitamines, en hormones, en substances radio-actives.

Rien ne serait plus faux que d'aborder le livre de M. Chevalier dans cet état d'esprit. Œuvre du président du Comité national de l'organisation française, c'est un traité scientifique approfondi du gouvernement administratif, financier, comptable, commercial de l'entreprise et de l'organisation du travail (analyse du travail, préparation du travail, sécurité, conduite du personnel, rémunération du travail, œuvres sociales, etc.).

Organisation de l'entreprise, organisation du travail, ce sont les deux remèdes indispensables à la crise de sous-production, à la cherté excessive de la vie, aux conflits sociaux. Le livre de M. Chevalier est de nature à en faciliter l'application.

J. S.

La non-stop circulation. — Genève, Editions Radar, 1947. In-16°, 50 pages, 3 fr. s.

M. Robert Marchand, un des pionniers de l'automobilisme en Suisse, M. Adrien Lachenal, président du T. C. S. et de l'Alliance internationale du tourisme, M. Charles Dechevrens, président de la Chambre syndicale de l'automobilisme, du cycle et accessoires, et d'autres personnalités ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage. M. le Conseiller fédéral Enrico Celio, dans une courte préface qu'il a rédigée pour cet ouvrage, écrit : « Qu'on le veuille reconnaître ou non, le grand cœur du chef du Département des postes et des chemins de fer est partagé, à mesure égale, entre le rail et la route ». Ceux de nos lecteurs que l'automobilisme intéresse prendront certainement connaissance avec plaisir de cette publication.

F. B.

IMPORTATEURS - EXPORTATEURS

Attention aux mesures prises par l'Office des changes en vue d'accélérer :

— la rétrocession des devises si vous n'avez pas réalisé l'importation prévue dans le délai de validité de la licence.

— le rapatriement des devises provenant de vos exportations. Les contrevenants s'exposent à une amende et à une poursuite en correctionnelle.